

**Extraits du COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
De LIORAC-SUR-LOUYRE  
du mercredi 29 JUILLET 2020**

Présents : 9  
Absents excusés : 2

**Etaient présentes :** Mesdames Ollivier-Ozbird Muriel, Ribeyrens Annie

**Etaient présents :** Messieurs Boyer Sylvain, Favre Jean-Claude, Maury Vincent, Monteil Jean-Claude, Thibault Eric, Thierry-Wilkinson Guillaume, Vogley David.

**Etaient absents et excusés :** Mme Peyret-Lacombe Aude, M. Dambier Guillaume.

Secrétaire de séance : Mme Ribeyrens Annie

---

Début de la séance 20 h 30

La lecture du compte-rendu de la réunion du 24 juillet 2020 a été faite par Mme Ribeyrens Annie.

**Chemin de la Raffigne.**

Le chemin rural est en herbe et non praticable à l'heure actuelle. Il a donc été proposé d'empierrer le chemin rural autour de la maison qui présente un angle à 90° et une pente raide. Pour rendre le chemin praticable il est nécessaire d'adoucir l'angle et d'empiéter sur la propriété. Les propriétaires ont donné leur accord écrit pour que la commune empierre un coin de la parcelle n° B416.

Montant des travaux de l'entreprise Muret **4966 € HT ou 5959,20 € TTC.**

*Devis accepté à l'unanimité.*

**Convention avec le SMD3.**

Le SMD3 a envoyé une demande de signature de convention à la Mairie. Cette convention d'échange de données informatisées a pour but de fixer les modalités d'obtention et d'échange de données personnelles des habitants de la commune avec le SMD3.

Les données échangées sont :

. noms et adresses, coordonnées téléphoniques/e-mail des administrés, le nombre de personnes au foyer, éventuellement, si l'administré est propriétaire ou locataire à cette même adresse.

La convention est établie pour une durée de 1 an, renouvelable par tacite reconduction pendant 4 ans (durée totale 5 ans)

*Convention rejetée par l'ensemble des conseillers présents. Elle ne sera donc pas signée par le Maire.*

**Site internet de la commune.**

COMMUNES EN RESEAU propose la mise à disposition de sites internet. L'hébergement du site reviendrait à **250 euros à l'année.** Ce site pourrait être mis en service dès le mois d'août.

L'avantage de son site comparé à un autre fournisseur est la présence d'un agenda en réseau avec les autres communes

*Proposition acceptée à l'unanimité.*

**Questions diverses.**

**Subventions de la mairie aux Associations.**

Voici la liste de ces Associations en 2019 :

<b>Associations</b>	<b>Montants</b>
ASA DFCI de Liorac	615 €
Coop. Scolaire/Liorac	900 €
Foyer Socio-éducatif/Lalinde	40 €
Retraités agricoles/St Agne	80 €
Souvenir français/St Capraise	50 €
SPA/Bergerac CONVENTION FOURRIERE	177 €
USEP le cèpe/St Georges de Montclard	50 €
<b>SOIT UN TOTAL DE</b>	<b>1872 EUR</b>

*Ces sommes sont reconduites à l'unanimité*